



Bulletin communal de

Sainte-Ode

JUIN - JUILLET 2026





Sommaire

VIE COMMUNALE

Résumés du Conseil communal	4 > 7
Préserveons notre eau	8
Grand nettoyage de printemps ! - Service travaux	
Améliorons l'espace public de notre commune	9
Écoles communales	10 > 12
L'actualité du Conseil communal des Enfants	12
Ateliers EPN - Partir en vacances l'esprit tranquille	13
Repair Café - Domaine Provincial de Chevetogne	14
Services Finances, Taxes et Marchés publics: une nouvelle équipe au service de la Commune	15

SERVICES EXTÉRIEURS

25 ans de Marchés du Terroir des Deux Ourthes à Amberloup - Le Jeu'dredi des paramédicaux	16
Valdi Traiteur - Sainte-Ode Tourisme vous fait remporter un baptême de l'air	17
Le Centre Croix-Rouge de Sainte-Ode en fête - Les Caravanes Dansantes	18
Campagne «Prêts. Ensemble» - «Au Vieux Frêne»..	19
Limiter la surchauffe estivale dans nos habitations sans climatisation	20

VIE ASSOCIATIVE

Barbecue de Houmont - Les puces de Saint Ouen ..	21
EQUI Bien-être - Balade des Saveurs	23
MESA 2026	24
Petite écurie des Blanches Pierres à Tillet - Marche d'après-midi à Amberloup.....	25
Contacts & coordonnées	26 > 27
Agenda	28



Infos



Boutique ouverte à tous
A côté de la poste d'Amberloup

Mardi et jeudi 9h30-11h30
Mercredi 9h-11h et 14h-17h
Samedi 10h-12h30

HORAIRES SERVICE POPULATION

Lundi	9h à 12h30
Mardi	9h à 12h30
Mercredi	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h30
Permanence chaque premier samedi du mois de 9h à 12h	

HORAIRES AUTRES SERVICES

Lundi	9h à 12h30
Mardi	9h à 12h30
Mercredi	9h à 12h30
Jeudi	9h à 12h30 - 13h30 à 17h
Vendredi	9h à 12h30

HORAIRES ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Mercredi	9h à 13h
Jeudi	9h à 12h30 - 14h30 à 18h
Vendredi	9h à 12h30 sur RDV - 13h30 à 15h

NUMÉRO D'URGENCE

Pour toute urgence communale,
un membre du Collège à votre disposition 24/24 !
0474 68 68 68

Éditorial



Comme dans toutes les communes, petites ou grandes, une des préoccupations majeures des habitants, des pouvoirs politiques et de la police consiste à lutter contre **la vitesse excessive dans nos beaux villages.**

Depuis le début de la législature, nous réfléchissons aux moyens à mettre en place en vue de trouver les solutions les plus adaptées et donc les plus efficaces. La première piste que nous avons privilégiée a été de faire appel à un organisme spécialisé dans la sécurité et la prévention de la sécurité routière pour nous guider sur base de son expertise.

Après avoir défini ensemble la méthode de travail, nous avons procédé à un relevé des endroits dangereux en les priorisant le plus objectivement possible. Afin d'obtenir un diagnostic précis des vitesses réelles aux différents endroits qui posent problème, nous avons fait l'acquisition de plusieurs radars préventifs qui, outre leur rôle dissuasif, enregistrent le nombre de passages de véhicules ainsi que la vitesse à laquelle ils circulent.

Sur base de la collecte de toutes ces informations et de leur analyse, nous procéderons alors aux aménagements nécessaires en vue de sécuriser nos routes et rues afin que tous les usagers et riverains se sentent le plus en sécurité possible.

Mais cette débauche de moyens et d'énergie pour tendre vers plus de sécurité ne doit pas nous faire perdre de vue qu'elle ne remplacera jamais une prise de conscience massive des conducteurs de voitures, camions, tracteurs, motos, vélos, trottinettes, ..., qui demeurera toujours la solution la plus efficace pour remédier à ce fléau.

Forts du constat que l'Ardenne est une région d'accueil, de partage, de respect mutuel et vu les beaux jours qui arrivent, le danger ne fera que croître alors que nos enfants, les promeneurs, les cyclistes et les mouvements de jeunesse vont emprunter nos chemins, nos forêts et nos routes.

De votre côté, n'oubliez pas de noter dans vos agendas: la 25^{ème} édition des «*Marchés du terroir des deux Ourthes*» Tous les jeudis de juillet - août de 17 h. à 20 h. Amberloup, les 2 - 16 - 30 juillet et les 6 - 20 août. Tenneville les 9 - 23 juillet et le 13 août

Enfin, je ne voudrais pas terminer cet édit sans remercier Martine Meunier, l'équipe du service travaux, le nouveau responsable technique, le personnel administratif, le personnel du CPAS, les deux agents de proximité, tous les Conseillers (minorité et majorité confondues), la Directrice générale ainsi que mes collègues du Collège pour leur écoute, leur travail, leur sens du devoir, leur gentillesse et leur bonne humeur. Toutes et tous collaborent à un objectif commun: l'intérêt de notre belle Commune de Sainte-Ode, de ses habitants et de ses commerçants.

A toutes et tous, MERCI !

GRANDJEAN René



“ Une des préoccupations majeures des habitants, des pouvoirs politiques et de la police consiste à lutter contre la vitesse excessive dans nos beaux villages. ”



Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur:
www.deliberation.be/sainte-ode

Résumé succinct du procès-verbal de la séance du Conseil communal du **12 février 2026**

Présents:

M. Thierry LEFEVRE, Conseiller - Président;
M. Pierre PIRARD, Bourgmestre;
M. Pierre-Yves FAYS, M. René GRANDJEAN, Mme Alexandra MEUNIER, Échevins;
Mme Sophie RASKIN, Présidente du CPAS;
M. Christophe THIRY, M. Léon LIEGEOIS, ~~Mme Julie DIELS~~,
M. Joackim LEGRAND, ~~M. Hervé TUAUX~~, Conseillers;
Mme Charlotte LEDUC, Directrice générale;

Séance publique:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2026

2. Programme Communal de Développement Rural - Fiche-projet M-P10 - Acquisition de logements à Amberloup

DECIDE: D'approuver le projet d'acte d'achat suivant entre la Commune de Sainte-Ode et les conjoints Jacky GODEFROID et Annick HATERT: [...]

De désigner le Notaire Quentin BOINET pour la passation de l'acte;
La présente acquisition a une cause d'utilité publique.

3. Programme Communal de Développement Rural - Rapport annuel 2025

DECIDE:

Article 1 D'approuver le rapport annuel 2025 relatif au développement rural reprenant les annexes 1 à 3;
Article 2 Le rapport et les annexes seront transmis pour 31

mars 2026 à la Direction du Développement rural et au Cabinet du Ministre ayant la Ruralité dans ses attributions.

4. Affiliation 2026 à l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECCIDE)

DECIDE:

De s'affilier pour l'année 2026 à l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie ;

De désigner le ou la future(e) Echevin(e) de la jeunesse pour représenter la Commune à l'Assemblée générale de l'ASBL

De signer la convention de partenariat 2026 suivante avec l'ASBL Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie: [...]

5. Règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances communales

ARRETE:

Le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances communales tel qu'adopté par le Conseil communal le 13 mars 2026 est abrogé;

Le règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances communales suivant est adopté: [...]

Préambule [...] Pour toutes questions éventuelles n'hésitez pas contacter la coordinatrice, Florine Leriche, au 0477/78.46.84.

Les modalités pratiques:

L'inscription et le paiement:

L'inscription se fait uniquement via la plateforme APSchool. Elle n'est validée qu'au moment du paiement (immédiat via le



portefeuille personnel de l'enfant).

En cas de désistement, l'inscription ne sera remboursée que sur base d'un justificatif médical.

Dans le cas où une semaine de plaine est complète, une liste d'attente sera constituée en fonction de l'ordre chronologique d'inscriptions.

Les absences :

En cas d'absence de l'enfant (jour ou semaine), le montant facturé reste dû sauf certificat médical.

Participation financière des parents:

L'intervention financière des parents est fixée comme suit:

- 60€/semaine pour le premier enfant;
- 55€/semaine pour le deuxième enfant;
- 50€/semaine pour les enfants suivants;
- 70€/semaine pour les enfants résidant hors de la commune de Sainte-Ode.

Cela comprend:

- Une collation par jour;
- Un bol de soupe par jour (sauf jour d'excursion);
- Les activités et les excursions;
- Les assurances.

Modalités d'inscription:

Vous pouvez trouver toutes les informations d'inscription via la page Facebook de l'extrascolaire ou le bulletin communal. Les coordonnées du coordinateur y sont précisées pour tous les renseignements.

L'inscription est à compléter via l'application APSchool.

Pour les enfants ne fréquentant pas les écoles communales, l'accès est à demander auprès du coordinateur de plaines. [...]

6. Projet pédagogique des plaines de vacances communales

DECIDE:

D'adopter le nouveau projet pédagogique suivant pour les plaines de vacances communales: [...]

Le présent projet pédagogique sera applicable au 1er avril 2026.

7. Evaluation du Plan de Cohésion Sociale et rapports financiers - 2025

DECIDE:

De valider le tableau de bord du PCS pour l'année 2025;

De valider les rapports financiers 2025:

- Rapport général
- Rapport article 20

8. Règlement prime pour la collecte des plastiques agricoles - Suppression

ARRETE:

Le règlement du 11 décembre 2025 relatif à la mise en place d'une prime pour la collecte des plastiques agricoles est abrogé.

9. Règlement-redevance relative à l'accueil temps libres et repas scolaires - Du 1^{er} avril 2026 au 3 juillet 2026

ARRETE:

Article 1 Il est établi, pour la période du 1er avril au 3 juillet 2026, une redevance au profit de la Commune relative à l'accueil temps libres et repas scolaires des différentes écoles communales.

Article 2 Cette redevance est fixée comme suit :

- redevance pour les repas scolaires (par repas):

Libellé	TOTAL
Potage seul	0,50 €
Repas maternel	3,30 €
Repas primaire	3,80 €
Repas adultes	6,50 €

- redevance pour l'accueil temps libre (par enfant):

1. Pour les accueils du matin:

Arrivée de l'enfant

- entre 7h et 7h30, la redevance est de 1,5 €
- entre 7h30 et 8h, la redevance est de 1 €
- entre 8h et 8h30, la redevance est de 0,5 €

Aucune redevance n'est due pour les enfants arrivant à l'école en bus.

2. Pour les accueils du soir (à partir de 16 heures) et du mercredi après-midi:

Toute demi-heure entamée est due au prix de 0,5 €/demi-heure. Le prix est réduit à 0,25 €/demi-heure à partir du 3ème enfant d'une même famille.

Une redevance forfaitaire de 20 € est en plus ajoutée à la redevance par demi-heure en cas d'accueil tardif d'un enfant après l'heure de fermeture, soit 18 heures.

Cette redevance forfaitaire n'est pas due en cas de force majeure justifiée par le redevable, la charge de la preuve lui incombant.

Aucune redevance n'est due pour les enfants qui attendent le bus pour un ramassage en bus organisé par l'accueil extrascolaire ou pour les enfants qui fréquentent l'accueil dans l'attente de leur bus scolaire pour leurs trajets école-domicile.

3. Pour les accueils lors des journées pédagogiques: 5 € par journée (peu importe le temps de fréquentation). [...]

Huis clos.



Les ordres du jour, les projets de décision et les procès-verbaux du Conseil communal sont disponibles sur:
www.deliberation.be/sainte-ode

Résumé succinct du procès-verbal de la séance du Conseil communal du **9 avril 2026**

Présents:

M. Thierry LEFEVRE, Conseiller - Président;
M. Pierre PIRARD, Bourgmestre;
M. Pierre-Yves FAYS, M. René GRANDJEAN, Mme Alexandra MEUNIER, Échevins;
Mme Sophie RASKIN, Présidente du CPAS;
~~M. Christophe THIRY~~, M. Léon LIEGEOIS, ~~Mme Julie DIELS~~,
M. Joackim LEGRAND, M. Hervé TUAUX, Conseillers;
Mme Charlotte LEDUC, Directrice générale;

Séance publique:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2026

2. Compte 2025

DECIDE:

Article 1 D'arrêter, comme suit, les comptes de l'exercice 2025 :

Bilan	ACTIF	PASSIF
	38.258.687,28 €	38.258.687,28 €

Compte de résultats	CHARGES (C)	PRODUITS (P)	RESULTAT (P-C)
Résultat courant	5.974.178,54 €	6.789.499,38 €	815.320,84 €
Résultat d'exploitation (1)	7.160.580,75 €	7.807.617,72 €	647.036,97 €
Résultat exceptionnel (2)	1.398.784,98 €	1.959.268,18 €	560.483,20 €
Résultat de l'exercice (1+2)	8.559.365,73 €	9.766.885,90 €	1.207.520,17 €

Tableau de synthèse [...]

3. Désignation des représentants communaux à l'Assemblée générale de la SRL Ardenne et Lesse/3

DECIDE: de revoir la désignation des représentants de la Commune à l'Assemblée générale de la SRL Ardenne et Lesse et de

désigner les représentants suivants:

• Sophie RASKIN • Alexandra MEUNIER • Hervé TUAUX

Cette désignation prend fin en cas de perte du mandat de conseiller communal; Elle prend automatiquement fin au renouvellement du Conseil communal.

4. Règlement relatif à l'occupation du bivouac du Golet - Modification

ARRETE:

Le règlement d'occupation du bivouac du Golet du 12 juin 2025 est adapté comme suit:

Article 1: Il est établi une aire de bivouac au lieu-dit le Golet sur la parcelle communale cadastrée Sainte-Ode/2ème division/ Lavacherie/section A, 16B et dans les limites matérielles de l'espace aménagé pour ce bivouac.

Article 2: L'aire de bivouac est réservée uniquement aux randonneurs, cyclistes et cavaliers. [...]

5. Institution provinciale - Note d'orientation - Missions supracommunales

DECIDE: de retenir les missions supra communales suivantes:

- Logement et aménagement du territoire (mission à l'échelle macro en vue de garantir un territoire résilient notamment aux aléas climatiques par exemple via la gestion hydrologique)
- Sécurité civile (financement de la Zone de secours !)
- Sécurité et ordre public (sanctions administratives communales)
- Santé (financement des hôpitaux publics qui constituent le seul réseau hospitalier en Luxembourg)
- Voies hydrauliques (gestion des cours d'eau)
- Support technique des Commissaires voyers
- Organisation des centrales
- Agriculture [...]

6. Convention - Plan stratégique de Sécurité et de Prévention de la Zone de Police Centre Ardenne avec le CPAS de Bastogne

DECIDE:

De valider la convention avec le CPAS de Bastogne, relative au Plan stratégique de sécurité et de prévention, suivante: [...]



Vie communale

7. Règlement relatif à la prise en charge des extensions de réseau d'eau

ARRETE:

D'abroger le règlement du Conseil communal du 19 septembre 2018 fixant les règles de prise en charge par l'administration communale en matière d'extension de réseau d'eau ;

D'adopter le règlement suivant: Règlement relatif à la prise en charge des extensions de réseau d'eau

Article 1^{er}: Lorsqu'une extension de la conduite d'eau et / ou le renforcement du réseau de distribution d'eau est nécessaire afin d'alimenter une nouvelle construction, destinée au logement, le service travaux de la Commune de Sainte-Ode réalise les tranchées, remblais et réfections sur les 100 premiers mètres de l'extension de la conduite d'eau et / ou du renforcement du réseau. (Il ne s'agit pas du raccordement particulier).

Article 2: L'intervention de la Commune est limitée aux demandeurs personne physique, non propriétaire immobilier (en pleine propriété, usufruit ou nu -propriété). La condition de non-propriété est aussi applicable au conjoint ou cohabitant légal du demandeur.

Article 3: L'intervention de la Commune n'est pas applicable dans le cadre de permis d'urbanisation, ni permis d'habitation multiples.

Article 4: Le présent règlement fera l'objet de la publication légale et entrera en vigueur le 10 avril 2026. Il s'appliquera à tous les projets introduits après cette date.

8. Eclairage public - Ajout d'un point d'éclairage - Rue des Tilleuls, 21

DECIDE: d'approuver le devis du 10 mars 2026 d'ORES pour la somme de 469,02 euros HTVA pour l'ajout d'un point d'éclairage à la rue des Tilleuls, 21.

9. Convention relative à l'implantation de la station d'épuration d'Amberloup et à la prise en charge du surcoût d'investissement (Capex)

DECIDE: de valider la convention suivante entre la Commune de Sainte-Ode, la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) et l'Association Intercommunale IDELUX Eau: [...]

10. Curage préventif des réseaux d'égouttage - Approbation du marché in house

DECIDE: de passer un marché public en vue du curage préventif des réseaux d'égouttage sur le territoire communal.

De consulter à cette fin l'Intercommunale IDELUX Eau, en application de l'exception «in house», dans les conditions ci-dessus.

11. Règlement taxe sur les immeubles inoccupés - Exercices 2026 - 2031

DECIDE: d'adopter le règlement-taxe sur les immeubles inoccupés relatif aux exercices 2026 à 2031 suivant:

Article 1 - Principe

§1. Il est établi, pour les exercices 2026 à 2031 une taxe communale annuelle sur les immeubles ou partie d'immeubles bâtis inoccupés.

Sont visés les immeubles bâtis, structurellement destinés au logement ou à l'exercice d'activités économiques de nature industrielle, artisanale, agricole, horticole, commerciale, sociale, culturelle ou de services, qui sont restés inoccupés pendant

une période comprise entre deux constats consécutifs distants d'une période minimale de 6 mois.

Ne sont pas visés les sites d'activités économiques désaffectés de plus de 1.000 m² visés par le décret du 27 mai 2004 relatif aux sites d'activité économique désaffectés. [...]

§2. Le fait générateur de la taxe est le maintien en l'état d'un immeuble ou partie d'immeuble visé ci-dessus pendant la période comprise entre deux constats successifs qui seront distants d'une période minimale de 6 mois. Cette période entre les deux constats sera identique pour tous les redevables. [...]

Article 2 - Contribuable

La taxe est due par le titulaire du droit réel (propriétaire, usufruitier ...) sur tout ou partie d'un immeuble inoccupé à la date du deuxième constat, ou, le cas échéant, de chaque constat postérieur à celui-ci. En cas de pluralité de titulaires du droit réel, chacun d'entre eux est solidairement redevable de la taxe.

Article 3 - Taux de taxation

Le taux de la taxe est fixé par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou de partie d'immeuble bâti, tout mètre commencé étant dû en entier.

Lors de la 1^{ère} taxation: 30,86 euros par mètre courant de façade

Lors de la 2^{ème} taxation: 61,72 euros par mètre courant de façade

A partir de la 3^{ème} taxation: 246,86 euros par mètre courant de façade [...]

12. Modification budgétaire 1/2026

DECIDE: Article 1^{er}: D'arrêter, comme suit, les modifications budgétaires n°1 de l'exercice 2026 :

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	7.085.858,13 €	2.851.014,15 €
Dépenses totales exercice proprement dit	6.815.445,89 €	3.920.794,67 €
Boni / Mali exercice proprement dit	270.412,24 €	-1.069.780,52 €
Recettes exercices antérieurs	1.339.053;43 €	0,00 €
Dépenses exercices antérieurs	29.780,87 €	28.795,82 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	2.296.597;09 €
Prélèvements en dépenses	1.079.684,80 €	1.078.020,75 €
Recettes globales	8.424.911,56 €	5.147.611,24 €
Dépenses globales	7.924.911,56 €	5.027.611,24 €
Boni / Mali global	500.000,00 €	120.000,00 €

2. Budget participatif: oui

2. Montant de la dotation issu du budget de la zone de secours Luxembourg :

Zone de Secours	98 634,16 €	Conseil communal du 11 décembre 2025
-----------------	-------------	--------------------------------------

Article 2 De transmettre la présente délibération aux autorités de tutelle, au service des Finances et à la Releveuse régionale.

Huis clos.



Préservons notre eau

Face aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, la gestion de l'eau devient un défi majeur. Si l'eau semble abondante dans notre région, elle reste une ressource précieuse et limitée. Il est aujourd'hui essentiel de repenser nos pratiques pour préserver durablement cette richesse.

Chacun peut agir, à son échelle, pour limiter le gaspillage et adopter des gestes plus responsables.

Récupérer l'eau de pluie

L'eau de pluie peut être utilisée pour de nombreux usages extérieurs: arrosage du jardin, nettoyage des terrasses, lavage des vélos ou des voitures. Installer une citerne, désormais obligatoire pour toute nouvelle construction, ou simplement un récupérateur relié à une gouttière permet d'économiser de grandes quantités d'eau potable.

Arroser de manière raisonnée

En période chaude, il est conseillé d'arroser tôt le matin ou en soirée afin de limiter l'évaporation. De plus, le paillage des plantations aide à conserver l'humidité du sol. Par ailleurs, les oyas, pots en terre cuite enterrés au pied des plantations, diffusent progressivement l'eau directement aux racines des plantes et permettent de réduire fortement les besoins en arrosage.

Limitier les consommations inutiles

Quelques habitudes simples permettent déjà de réduire fortement la consommation:

- préférer une douche courte à un bain;
- fermer le robinet pendant le brossage des dents ou le savonnage;
- lancer la machine à laver et le lave-vaisselle lorsqu'ils sont bien remplis;
- réparer rapidement les fuites, même minimes. Un robinet qui goutte peut représenter plusieurs milliers de litres perdus sur une année.

Choisir des équipements économes

Des mousseurs sur les robinets, une chasse d'eau à double débit ou des appareils électroménagers économes permettent de réduire durablement la consommation d'eau au quotidien.

En adaptant progressivement nos habitudes, nous participons collectivement à une gestion plus durable de l'eau, particulièrement en période estivale, lorsque cette ressource indispensable est davantage sous pression.

(Re)découvrir le cycle de l'eau

Dans le cadre du programme de Politique Locale Énergie Climat (POLLEC) de la Commune, les élèves de primaire des écoles de Lavacherie et Sprimont ont participé en avril-mai à une animation éducative et ludique consacrée au cycle de l'eau. Au fil de petites vidéos, d'un jeu et d'un bricolage, ils ont pu (re)découvrir les différentes étapes de ce phénomène.

Cette activité a également permis de sensibiliser les enfants à l'importance de préserver et d'économiser cette ressource précieuse et durable, indispensable à la vie et à l'environnement.





Environnement

Grand nettoyage de printemps !

Comme chaque année, le mois de mars a été marqué par le Grand Nettoyage, un rendez-vous devenu incontournable pour la préservation de notre environnement. La commune tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette belle action citoyenne.

Grâce à l'implication des habitants, des associations locales, des écoles et des nombreux bénévoles, plusieurs espaces publics ont pu être nettoyés et valorisés. Chaque geste posé, qu'il s'agisse de ramasser des déchets ou d'entretenir notre cadre de vie, contribue à rendre notre commune plus propre et plus agréable pour tous.



Un merci particulier est également adressé au service travaux pour son soutien logistique tout au long de l'opération. Le Grand Nettoyage se termine, mais l'engagement peut se poursuivre toute l'année. Il est possible de devenir ambassadeur de la propreté via le site de Be WaPP et de recevoir le matériel nécessaire pour agir au quotidien.

Ensemble, continuons à préserver notre environnement.

Service travaux

Le mercredi 29 avril dernier, le service travaux a procédé à la réception d'un nouveau tracteur-tondeuse destiné à l'entretien des espaces communaux.

Cet équipement permettra d'optimiser le travail des équipes sur le terrain et d'assurer un entretien plus efficace des espaces verts de la commune.

Sur le photo: Johan Lemaire, ouvrier communal; René Grandjean, Échevin des travaux; Jérémy Robert et son fils Liam.



Améliorons ensemble l'espace public de notre commune

Afin de faciliter le signalement des problèmes rencontrés dans l'espace public, la Commune de Sainte-Ode utilise depuis plusieurs années l'application *FixMyStreet Wallonie*. Développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie plus propre), cette plateforme gratuite est accessible sur smartphone, tablette et via un site Internet. Elle permet aux citoyens de signaler rapidement différents incidents tels que des dépôts sauvages, un éclairage public défectueux, un nid-de-poule ou encore un avaloir bouché.

L'utilisation est simple: il suffit de prendre une photo du problème via l'application. Grâce à la géolocalisation, le signalement est automatiquement transmis à la commune, puis redirigé vers le service compétent. L'utilisateur peut suivre l'évolution de son dossier et reçoit une notification lorsque celui-ci est clôturé.

FixMyStreet Wallonie est disponible sur Google Play, l'App Store et App Gallery, ainsi que sur le site www.fixmystreetwallonie.be.





Écoles communales

Dans nos écoles, un petit geste pour un grand impact!

Saviez-vous que chaque école de la commune participe activement à la collecte des piles usagées ? Cette initiative, simple mais essentielle, permet à chacun de contribuer concrètement à la protection de l'environnement.

Les piles contiennent en effet des substances qui, si elles sont jetées avec les déchets ménagers, peuvent polluer durablement les sols et les eaux. En les déposant dans les points de collecte présents dans nos écoles, vous participez à leur recyclage dans des filières spécialisées, respectueuses de l'environnement.

Mais ce n'est pas tout ! Cette action a également un impact positif direct pour nos élèves. En fonction de la quantité de piles récoltées, les écoles reçoivent des bons d'achat utilisables dans certains magasins. Ces bons permettent de financer du matériel pédagogique, des jeux, ou encore des projets au bénéfice des enfants.

Nous invitons donc tous les parents à encourager leurs enfants à rapporter les piles usagées à l'école. C'est un geste simple, éducatif et solidaire, qui sensibilise les plus jeunes à l'importance du tri et du respect de notre planète.

Ensemble, continuons à faire de nos écoles des acteurs engagés pour l'environnement !



École de Rechrival



Des petits cuisiniers en action !

Dernièrement, les enfants des classes maternelles ainsi que les élèves de P1, P2 et P3 ont vécu une belle expérience gourmande et conviviale grâce à un atelier cuisine animé par *Les Bêtises de Nicolas*. Dans une ambiance chaleureuse et pleine d'enthousiasme, les enfants ont découvert le plaisir de cuisiner ensemble, de manipuler les ingrédients et de réaliser différentes préparations adaptées à leur âge. Entre découvertes de saveurs, odeurs alléchantes et moments de partage, chacun a pu mettre la main à la pâte avec beaucoup de joie.

Cet atelier a également permis aux élèves de développer leur autonomie, leur créativité et le plaisir de travailler en groupe.

Les sourires sur les visages et la fierté des petits cuisiniers témoignaient pleinement de la réussite de cette activité !

Un grand merci à «*Les Bêtises de Nicolas*» pour cette animation riche en découvertes et en bonne humeur.

Théâtre de marionnettes

Pour de la fête de l'école, nous avons présenté un spectacle de marionnettes.

Il nous a fallu des heures de préparation pour mener ce projet, nous avons choisi des histoires et travaillé le texte.

Nous avons découvert qu'il existe beaucoup de sortes de marionnettes : à fil, à tringle, sur l'eau, des marottes, en bois, en tissu...

Nous, nous en avons fabriqué à gaine avec des chaussettes, du carton, de la laine... Nous avons créé des décors de 1m² et un trébuchet. Nous nous sommes entraînés à parler clairement, fort, à jouer avec le public, à animer notre personnage.

Le public s'est installé dans notre classe. On a entendu des éclats de rires, des réactions et des applaudissements !

C'était vraiment très gai ! Les enfants de P5/6





École de Tillet



La musique s'invite à l'école

Chaque vendredi, notre école vit au rythme de la musique grâce à la collaboration avec les Jeunesses Musicales. Tous les élèves participent à un atelier d'éveil musical animé par un professeur spécialisé : 30 minutes pour les maternelles et 1 heure pour les classes primaires.

Ces moments permettent aux enfants de développer leur écoute, leur sens du rythme, leur créativité et leur expression corporelle. À travers des chansons, des jeux sonores, la découverte d'instruments et des activités de mouvement, ils explorent la musique de façon ludique et adaptée à leur âge.

Les élèves attendent ce rendez-vous hebdomadaire avec enthousiasme: ces ateliers offrent une belle occasion d'apprendre autrement tout en s'amusant.

Nous remercions chaleureusement notre association de parents ainsi que le PECA Luxembourg pour leur précieux soutien dans la réalisation de ce beau projet enrichissant.



Une matinée pleine de découvertes

Les élèves de notre école ont eu la chance d'assister à un spectacle d'animation audiovisuelle interactive présenté par Benoît Marenne, avec des contenus adaptés à chaque tranche d'âge. Les classes maternelles ainsi que les élèves de P1-P2 ont découvert «Le Palais des 5 sens», une aventure musicale et participative mettant en scène Arthur et le chef Mirliton autour de la découverte des cinq sens.

Les élèves de P3 à P6 ont, quant à eux, assisté à «Au cœur de notre corps». À travers l'histoire de MAP, ils ont exploré le fonctionnement du corps humain tout en découvrant un beau message sur les différences, le respect et l'unicité de chacun.

Ces spectacles ludiques, interactifs et enrichissants ont permis aux enfants d'apprendre autrement tout en vivant un moment de découverte et de partage.

Nous remercions chaleureusement notre association de parents pour son précieux soutien, qui a permis à tous les élèves de profiter de cette belle expérience, ainsi que Benoît Marenne pour la qualité de son animation.



Formation aux premiers secours pour les élèves de P5-P6

Les élèves de P5-P6 ont eu l'opportunité de participer à la formation « Benjamin Secouriste », organisée avec le soutien de la Croix-Rouge.

Au cours de cette activité, ils ont découvert et pratiqué les gestes essentiels de premiers secours : réaliser un pansement, placer une personne en position latérale de sécurité, ou encore apprendre à alerter efficacement les services d'urgence.

Cette formation leur a permis de vivre une expérience enrichissante et concrète, les sensibilisant à leur rôle de citoyens responsables, capables d'intervenir et de venir en aide en cas de besoin.

Un grand bravo aux élèves pour leur engagement, ainsi qu'un immense merci à la Croix-Rouge pour la qualité de cette initiation précieuse aux gestes qui sauvent.





École de Sprimont

Préparer les enfants à devenir de futurs citoyens à l'école des «Petits jardiniers»

Pour cela, au sein de l'école, le Conseil de coopération a été mis en place afin de favoriser la participation active des élèves à la vie de l'école et de renforcer le vivre-ensemble au quotidien.

Le Conseil de coopération est un moment d'échange important dans la vie de l'école primaire. Organisé régulièrement, il permet aux élèves de prendre la parole, d'exprimer leurs idées, leurs besoins, leurs difficultés ou encore leurs propositions pour améliorer la vie collective.

À travers ce dispositif, les enfants apprennent progressivement à écouter les autres, à respecter les règles de communication, à argumenter leurs opinions et à chercher ensemble des solutions. Le Conseil de coopération favorise ainsi la responsabilisation, l'autonomie et le développement de compétences citoyennes dès le plus jeune âge.

Concrètement, différents sujets peuvent y être abordés: l'organisation de la vie de classe, les projets de l'école, les conflits à résoudre, les idées d'activités ou encore les améliorations possibles dans les espaces communs. Les élèves participent activement aux échanges et certaines responsabilités peuvent leur être confiées afin de renforcer leur implication dans la vie scolaire.

Une boîte aux lettres est également mise à disposition des enfants dans l'école. Ils peuvent y déposer des coupons selon leurs



besoins: pour signaler un problème, partager une idée ou exprimer un remerciement. Ces messages sont ensuite relevés par les enseignants et servent de base pour préparer le Conseil de coopération.

Ce travail préparatoire permet d'aborder les échanges à partir de situations concrètes vécues par les élèves. Le Conseil peut ainsi s'appuyer sur différents supports comme une courte vidéo présentant un conflit ou une situation problème, ou encore un album de littérature jeunesse servant de point de départ à la discussion. Grâce à cette démarche, l'école des «Petits Jardiniers» souhaite offrir aux enfants un espace d'écoute et de dialogue où chacun peut trouver sa place et devenir acteur de la vie collective. Le Conseil de coopération contribue ainsi à instaurer un climat scolaire serein, respectueux et bienveillant, tout en permettant un véritable apprentissage de la citoyenneté au quotidien.

L'actualité du Conseil communal des Enfants

Le 18 avril dernier avait lieu le 25^e rassemblement des Conseils communaux des Enfants. Nos jeunes Conseillers se sont donc rendus au centre sportif de Gouvy, où se déroulait cette journée organisée par le CRECCIDE, la Commune de Gouvy et son CCE.

La journée a commencé par un petit-déjeuner très apprécié par nos petits Conseillers et s'est poursuivie par une séance d'ouverture. Les différents CCE se sont ensuite séparés pour rejoindre différents ateliers articulés autour du thème «Nature, forêt et sport». Nos jeunes Conseillers de Sainte-Ode ont eu la chance de participer à quatre ateliers: raconter un conte de manière dynamique, comprendre la création d'une musique, se défouler durant un atelier «parkour» et enfin découvrir notre nature lors d'un atelier proposé par le Parc Naturel des 2 Ourthes. Des animations diverses et variées qui ont beaucoup plu à notre CCE. Cette journée s'est terminée par une séance de clôture suivie

d'un goûter.

Nous remercions le CRECCIDE, la Commune de Gouvy et son CCE pour l'organisation de cette belle journée !

Mais notre Conseil communal des Enfants n'a pas pris de repos. Il s'est concentré sur la présentation de la légende de la Bonne Dame.

En effet, le 3 mai avait lieu la fête de la Bonne Dame et nos petits Conseillers, tout comme l'an dernier, se sont chargés de présenter sa légende.

Entre la rédaction du texte, la préparation des costumes et des accessoires, la création de la mise en scène, le choix des musiques et les répétitions, toute l'équipe s'est investie afin que la représentation soit une réussite. Bravo à tous pour leur investissement !





EPN

À l'EPN, on apprend, on découvre... mais surtout, on partage

Que ce soit pour apprivoiser son smartphone, trier ses photos, envoyer un mail, créer une affiche, découvrir l'intelligence artificielle ou simplement poser une question informatique sans stress, chacun y trouve sa place.

Pas besoin d'être expert: ici, on avance à son rythme, dans une ambiance détendue et bienveillante.

Ateliers pratiques, astuces du quotidien, entraide et bonne humeur font partie du programme.

L'EPN, c'est un peu le "coin numérique" où l'on vient autant pour apprendre que pour passer un bon moment.

Curieux ? Débutant ? Passionné ? La porte est ouverte !

Nicolas Dermine - 0473/730.290



Comm'Ode
BOUTIQUE DE SECONDE MAIN

A côté de la Poste à Amberloup

Mardi 9h30 - 11h30
Mercredi 9h - 11h et 14h - 17h
Jeudi 9h30 - 11h30
Samedi 10h - 12h30

Des vêtements à donner ou à acheter à petits prix

061 210 450 - +32 472 55 63 92 - pcs@sainte-ode.be

Partir en vacances l'esprit tranquille: les démarches utiles avant le départ

Les vacances approchent ! Avant de boucler vos valises, quelques vérifications administratives peuvent vous éviter bien des désagréments durant votre séjour.

Tout d'abord, assurez-vous que votre **carte d'identité**, votre **passport** ou tout autre document de voyage est toujours valide. Certains pays exigent même une durée de validité minimale après la date de retour. Un contrôle rapide peut vous éviter un refus d'embarquement ou des démarches de dernière minute.

Si **vous voyagez avec des enfants**, veillez également à vérifier les documents requis. Selon la destination et la situation familiale, des pièces complémentaires peuvent être demandées. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service Population suffisamment tôt avant votre départ.

Par ailleurs, si vous avez récemment déménagé ou si votre situation administrative a changé, pensez à signaler votre changement d'adresse auprès de l'administration communale afin que vos données soient correctement mises à jour.

Enfin, notez les **coordonnées utiles** à conserver pendant votre voyage. En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité ou de votre passeport, vous pourrez ainsi réagir rapidement et entreprendre les démarches nécessaires.

Pour toute question, le service Population reste à votre disposition et vous souhaite d'ores et déjà d'excellentes vacances.

Séverine Jacob+3261210440 Valérie Bodelet+3261210441 Catherine Lemaire+3261210445 population@sainte-ode.be





CPAS

Repair Café à la salle de Tonny

Le Repair Café vous donne rendez-vous le 28 juin prochain de 9h30 à 12h à la salle de Tonny.

Plutôt que de jeter vos objets en panne ou abîmés, venez leur donner une seconde vie ! Des bénévoles vous aideront à réparer petit électro-ménager, jouets, objets du quotidien... dans une ambiance conviviale et solidaire.

Un moment d'échange, de partage de savoir-faire et un geste concret pour la planète !

Entrée libre - Ouvert à tous

Téléphone: 061.210.450 - Mail: pcs@sainte-ode.be

REPAIR CAFE
BERTOGNE SAINT-ODE TENNEVILLE

À TONNY
SALLE "LA RÉCRÉ"
RUE DES VIEILLES ÉCOLES, 11

**LE DIMANCHE
28 JUIN 2026
9H30-12H**

VIENS RÉPARER AVEC NOUS !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :
06/09 À GIVES - 25/10 CHAMPLON

Logos: Tenneville, Les Coll'Vers Demain, Auberges Jeunesse

Sortie socio-culturelle

Domaine Provinciale de Chevetogne

Places limitées

- 9h : départ de la Place de l'Eglise d'Amberloup
- 10h : entrée libre au Domaine Provinciale de Chevetogne
- 18h : départ du Domaine Provinciale de Chevetogne
- 19h : arrivée à la Place de l'Eglise d'Amberloup

Sortie organisée pour les habitants de la commune de Sainte-Ode

Inscription obligatoire par mail, par téléphone ou au CPAS, rue des Trois Ponts 46A - 6680 Sainte-Ode

Organisé par le CPAS de Sainte-Ode

4,25 euros/personne

Ce prix comprend le déplacement en car et l'entrée au Domaine Provinciale de Chevetogne

Mercredi 29 juillet

9h-19h

CPAS DE SAINT-ODE
061 210 450 - 061 210 455
JULIETTE.CARLIER@CPASSAINTEODE.BE
SABELLE.PHOTTE@CPASSAINTEODE.BE

Formulaire d'Inscription Chevetogne - 29 juillet 2026

Le CPAS de Sainte-Ode n'assure pas la prise en charge, la surveillance, ni la responsabilité des enfants des participants. Cette responsabilité incombe exclusivement aux parents ou représentants légaux.

Un composition de ménage est à remettre au CPAS de Sainte-Ode pour le 17 juillet 2026 au plus tard

Nom & prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

	Nom et prénom	Age
Personne 1		
Personne 2		
Personne 3		
Personne 4		
Personne 5		
Personne 6		

☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de remettre la composition de ménage et m'engage à fournir ce document pour le 17 juillet 2026 au plus tard
☐ Je reconnais avoir pris connaissance des termes et conditions

Date : _____

Signature : _____



Services Finances, Taxes et Marchés publics: une nouvelle équipe au service de la Commune



L'année 2025 a marqué une étape importante pour l'administration communale avec le renouvellement progressif de plusieurs fonctions essentielles au sein des services Finances, Taxes et Marchés publics.

Depuis septembre 2025, le service Finances de la Commune de Sainte-Ode accueille un nouveau visage: celui de Célia Chisogne, qui a repris progressivement les missions assurées par Martine Meunier, partie à la retraite en avril dernier.

Cette transition importante s'est déroulée dans les meilleures conditions grâce à une période de collaboration qui a permis la transmission des connaissances et de l'expérience acquises au fil des années. Aujourd'hui, Célia occupe pleinement sa fonction et a trouvé sa place au sein de l'administration communale.

Fiable, posée et rigoureuse, elle fait preuve des nombreuses qualités indispensables à la gestion d'un service aussi stratégique que celui des Finances. Son professionnalisme, sa capacité d'analyse et son sens des responsabilités sont particulièrement appréciés, tant par ses collègues que par les autorités communales. Grâce à son investissement et à sa volonté d'apprendre, elle s'est parfaitement intégrée à l'équipe et contribue activement au bon fonctionnement de l'administration.

À ses côtés, Yves Cornet a rejoint l'administration début 2025 afin de prendre en charge les matières liées aux taxes communales et aux marchés publics. Son arrivée permet de renforcer l'organisation de ces secteurs particulièrement importants pour la gestion quotidienne et le développement de notre commune. Le service Finances assure notamment le suivi du budget communal, la gestion comptable, le contrôle des dépenses et des recettes, le suivi des subsides ainsi que la préparation des dossiers financiers nécessaires aux décisions du Conseil communal et du Collège. Son rôle est essentiel pour garantir une gestion saine et efficace des ressources communales.

Le service Taxes veille quant à lui à l'établissement et au suivi des taxes et redevances communales, contribuant ainsi au financement des services rendus à la population. Le volet Marchés publics concerne l'ensemble des procédures permettant à la commune d'acquérir des biens, des services ou de réaliser des travaux dans le respect de la législation. Qu'il s'agisse de rénovations de bâtiments, d'aménagements de voirie, d'achats de matériel ou de prestations de services, ces procédures garantissent la transparence, l'équité et la bonne utilisation des deniers publics.

Cette nouvelle organisation s'inscrit dans la continuité du travail remarquable accompli durant de nombreuses années par Martine Meunier. Pendant plus de trente ans, elle a consacré son énergie et ses compétences au service de Sainte-Ode. Au fil de sa carrière, elle a accompagné les nombreuses évolutions administratives et financières de la commune, assurant avec professionnalisme la gestion budgétaire, les marchés publics, le suivi des investissements et bien d'autres missions essentielles. Son expertise, sa précision, sa disponibilité et son engagement ont fait d'elle une collaboratrice particulièrement estimée.

Au nom de l'ensemble de l'administration communale, des autorités et des citoyens, nous adressons à Martine nos plus sincères remerciements pour toutes ces années de service, de dévouement et d'implication au profit de notre commune. Nous lui souhaitons une retraite épanouissante, riche en projets, en découvertes et en moments de bonheur.

Nous souhaitons également à Célia et à Yves beaucoup de succès dans leurs fonctions respectives et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leur engagement pour poursuivre, avec professionnalisme et enthousiasme, le travail accompli au service des habitants de Sainte-Ode.

ADL

25 ans de Marchés du Terroir des Deux Ourthes à Amberloup

Cet été, Sainte-Ode Tourisme célébrera 25 ans de Marchés du Terroir ! Tous les ans, vous êtes nombreux à nous retrouver à Amberloup pour trinquer autour d'une Odacieuse tout en dégustant les spécialités des nombreux producteurs locaux présents.

Notre ambition, cette année, c'est de vous dire: merci ! Merci pour votre présence, vos encouragements, et vos sourires tout au long de ces 25 années. C'est grâce à vous que le Marché du Terroir est devenu l'événement incontournable de l'été qu'il est aujourd'hui.

Sainte-Ode Tourisme vous a concocté un programme inédit: concerts, animations, concours, expo... De quoi ravir les grands et les petits tout l'été ! Retrouvez le programme complet sur le site web sainte-ode-tourisme.be, ou sur la page Facebook «Marchés du Terroir des Deux Ourthes» !



Le Jeu'dredi des paramédicaux 25 juin 2026

Le GAL Nov'Ardenne invite les professionnels du secteur paramédical à une soirée conviviale, dédiée aux rencontres et aux échanges entre acteurs locaux.

Que vous soyez kiné, ostéo, logo, psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, sage-femme ou autre pro du paramédical, vous êtes tous les bienvenus pour venir partager un verre (à des prix plus que raisonnables) et manger un bout (ah oui, un foodtruck est prévu !) tout cela dans une ambiance décontractée.

Cette soirée s'adresse aux professionnels actifs sur au moins une des communes suivantes: Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert, Sainte-Ode ou Teneville.

Après l'ouverture du bar, quelques animations sympas de réseautage vous seront proposées.

Intéressé(e) ? Rendez-vous le jeudi 25 juin 2026 à partir de 19h à la Haute École Robert Schuman (Avenue de Houffalize 36-38 à Libramont).

Entrée gratuite. Les inscriptions sont fortement recommandées (pour prévoir assez de nourriture pour le foodtruck).
Infos: ryan.muza@novardenne.be - 0470 29 17 34





Services extérieurs

ADL

Valdi Traiteur

C'est avec l'amour des choses simples et de la cuisine locale que Didier Suetens est arrivé à Lavacherie, avec un rêve en tête: lancer sa propre activité tout en retrouvant la convivialité de nos villages ruraux. Grâce au soutien de sa famille, Valdi Traiteur est né, pour le plus grand plaisir de ses voisins...

Quel a été votre parcours ?

J'ai fait mes études à Bruxelles, et j'ai commencé mon parcours de cuisinier en sortant de l'école. J'ai travaillé dans des restaurants étoilés, et après avoir déménagé à Lavacherie j'ai rejoint le restaurant Les Gamines (Saint-Hubert), où j'ai travaillé pendant 14 ans. À la suite du Covid, j'ai beaucoup réfléchi à ma carrière, au sens que je voulais lui donner, et on a décidé de lancer quelque chose dont on a toujours rêvé avec ma femme: le traiteur Valdi - la contraction de nos deux prénoms, Valérie et Didier. C'est une aventure familiale, car nos enfants nous aident également beaucoup au niveau marketing et communication.

Comment êtes-vous arrivé à Lavacherie ?

Quand j'étais petit, j'ai vécu dans une famille d'accueil dans un village de la région. J'en ai gardé un très bon souvenir, et quand on a pris la décision de venir s'installer ici il y a 14 ans, c'est un peu le hasard des rencontres qui nous a menés à Lavacherie. Et nous en sommes très heureux : nos voisins sont supers, on rencontre beaucoup de bienveillance. Ça nous a d'ailleurs inspirés à créer un espace où les gens peuvent à nouveau se rencontrer, partager un moment de convivialité, un peu comme dans mes souvenirs de jeunesse. On l'a appelé «la terrasse des voisins», où on fait des petites dégustations, on boit un verre... On est vraiment contents de ce qu'on a réussi à faire, et surtout de l'engouement qu'on a rencontré. Tout le monde a le sourire, c'est le top !

Qu'est-ce que les gens peuvent trouver auprès de Valdi Traiteur ?

Dans un premier temps, on travaille beaucoup sur les plats à emporter. Chaque semaine, on propose sur notre page Face-



book trois ou quatre plats, en respectant les saisons. On fait également des menus spéciaux pour les fêtes, les longs week-ends... On veut rester corrects dans les prix, parce qu'on sait que la vie est chère et que la restauration reste un luxe.

En plus de ça, on fait beaucoup d'anniversaires, des communions ou des mariages. On propose aussi un service de chef à domicile.

Je travaille dans une philosophie plutôt «slow food»: j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux producteurs au fil des ans et cet aspect local a beaucoup marqué ma façon de travailler. Je trouve ça essentiel de valoriser leur travail de qualité.

Des idées pour la suite ?

Notre ambition, c'est surtout de rester simples. Ce que je veux faire maintenant, c'est garder ce côté familial, artisanal, parce que c'est aussi ce qui touche les gens. J'ai la chance d'aimer mon métier, et je veux pouvoir garder une philosophie dans laquelle je me reconnais. C'est un village, alors restons village.

Retrouvez Valdi Traiteur sur Facebook, ainsi que sur le site valditraiteur.be

Sainte-Ode Tourisme vous fait remporter un baptême de l'air

Le 30 juillet, la montgolfière VisitWallonia.be prendra son envol depuis le terrain de foot d'Amberloup, peut-être serez-vous à bord ?

Remportez l'occasion de vivre cette expérience inoubliable en participant à notre tombola du 16 juillet lors du Marché du Terroir: en plus des précieuses places au sein de la nacelle, vous pourrez aussi remporter des goodies, des jetons, plein de surprises en tous genres...

Tous les billets seront gagnants, et quatre d'entre eux vous donneront l'occasion d'admirer le Marché du Terroir et notre belle région depuis les airs.





Croix-Rouge

Le Centre Croix-Rouge de Sainte-Ode en fête

Ce lundi 29 juin, nous organiserons une fancy-fair au sein du centre, à laquelle les écoles de la commune ont été invitées. Nous accueillerons les élèves de troisième maternelle ainsi que ceux de première et deuxième primaires.

Les éditions précédentes ont rencontré un beau succès, entre rires, soleil et magnifiques souvenirs partagés. C'est un réel plaisir pour nous de pouvoir organiser ces moments si importants, permettant à chacun et chacune de mieux découvrir nos réalités, tout en offrant aux enfants l'occasion de se retrouver autour d'un moment ludique et convivial.

N'hésitez pas à nous suivre sur Facebook : les photos de la journée y seront publiées dans les jours suivant la fancy-fair !



Les Caravanes Dansantes font vibrer le centre

Depuis deux ans, le centre accueille les «Caravanes Dansantes», un collectif originaire des Pays-Bas qui organise des soirées musicales à travers l'Europe. Leur concept de Silent Disco permet aux participants de porter un casque individuel proposant plusieurs styles musicaux, afin que chacun puisse choisir l'ambiance qui lui convient. L'objectif est avant tout de favoriser les rencontres, les échanges et le partage autour de la musique et de la danse.

La première édition s'est déroulée le 30 août 2024, en extérieur, sous un magnifique soleil estival. Ce fut un véritable succès: les résidents ont participé en nombre et ont particulièrement apprécié le principe des casques individuels, accessible à tous les âges. L'ambiance conviviale et festive a permis de créer de beaux moments de partage entre les résidents et les membres des Caravanes Dansantes. TV Lux était d'ailleurs

venu réaliser un reportage sur cette initiative originale.

Suite à l'enthousiasme suscité par cette première expérience, une deuxième édition a été organisée le 24 avril 2026. Cette fois, la soirée s'est tenue en intérieur, avec une ambiance musicale diffusée par baffles plutôt qu'avec les casques individuels. Malgré cette formule différente, le succès a une nouvelle fois été au rendez-vous.

Ces soirées permettent aux résidents de sortir du quotidien, de se détendre et de rencontrer de nouvelles personnes dans une ambiance chaleureuse et multiculturelle.

Une troisième édition est déjà envisagée, avec l'envie de retrouver la formule estivale en extérieur et les célèbres casques individuels qui avaient tant marqué les participants.





Services extérieurs

Centre de crise National

C'est officiel: la campagne «Prêts. Ensemble» est lancée !

Vous avez peut-être aperçu dans les actualités cette campagne lancée par le Centre de crise

«Prêts. Ensemble»... Mais qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une campagne de quatre ans visant à renforcer la résilience des citoyens.

Comment ? En encourageant l'ensemble de la population à adopter les bons réflexes avant, pendant et après une situation d'urgence: savoir comment évacuer ou se mettre à l'abri rapidement et correctement, savoir où trouver les informations pertinentes, disposer d'un plan d'urgence et d'un kit d'urgence...

PREMIER THÈME

Le premier thème de cette série est «*Les bonnes informations*». En cas d'incident près de chez vous, savez-vous où trouver des informations fiables ? En cas d'urgence, disposer d'informations fiables et exactes fait toute la différence entre l'ignorance et la réaction appropriée.

Au Vieux Frêne

Magerotte inaugure son nouveau local de rencontre «Au Vieux Frêne»

Le vendredi 15 mai 2026, les habitants de Magerotte, les représentants des autorités communales et les partenaires du projet se sont réunis pour inaugurer le nouveau local de rencontre «Au Vieux Frêne».

Cette inauguration marque l'aboutissement d'un projet attendu depuis de nombreuses années. Inscrit dans le Programme communal de développement rural (PCDR) dès 2008, le projet a nécessité un important travail de préparation avant de voir le jour. Après la désignation du bureau d'architecture Nizet en 2019, l'obtention du permis d'urbanisme en 2022 et plusieurs adaptations destinées à maîtriser les coûts, les travaux ont finalement pu être réalisés par l'entreprise Picard Construct de Tenneville. Ce nouvel équipement représente un investissement total de près de 694.000 euros, soutenu à hauteur de plus de 482.000 euros par la Région wallonne dans le cadre du développement rural. Au-delà de l'aspect financier, ce projet constitue avant tout un investissement au service de la vie locale. Le local « Au Vieux Frêne » a été conçu comme un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité destiné à renforcer les liens entre les habitants, les associations et les différentes générations. Dans une commune rurale comme Sainte-Ode, disposer d'un espace moderne, fonctionnel et accueillant est un véritable atout pour soutenir le dynamisme des villages et favoriser la cohésion sociale.

Lors de son intervention, le bourgmestre Pierre Pirard a sou-



- Inscrivez-vous sur www.be-alert.be et recevez des alertes par SMS (depuis le numéro 1789), par e-mail ou par appel vocal.
- Suivez le site web et les réseaux sociaux de votre commune, de votre province et des services de secours locaux.
- Consultez centredecrise.be: vous y trouverez des conseils pour vous préparer et des informations fiables en cas de situation d'urgence nationale.



ligné que ce projet reflète la vision d'une ruralité vivante, solidaire et tournée vers l'avenir. Il a également tenu à remercier l'ensemble des partenaires ayant contribué à sa concrétisation: la Région wallonne, la Fondation rurale de Wallonie, le bureau d'architecture Nizet, l'entreprise Picard Construct, les services communaux, le comité de village ainsi que les membres du Conseil communal.

Un espace de jeux viendra prochainement compléter les aménagements. Mais la véritable réussite de ce lieu se mesurera surtout à la vie qu'il accueillera: réunions, activités associatives, fêtes de village, moments de partage et initiatives citoyennes. La commune forme le vœu que «Au Vieux Frêne» devienne un véritable cœur de village, au service des habitants de Magerotte et de Sainte-Ode et ce, pour de nombreuses années.

Énergie

Limiter la surchauffe estivale dans nos habitations sans climatisation

Une étude de la KU Leuven a récemment mis en avant le fait qu'une habitation sur cinq en Belgique sera soumise à des températures extrêmes si la température augmente de 2°C. Ce chiffre pourrait grimper à neuf logements sur dix si la température devait augmenter de 3°C. Le changement climatique est une réalité. Les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes en Belgique et limiter les risques de surchauffe dans les bâtiments devient un enjeu crucial. Pour ce faire, la solution la plus fréquente est de placer une climatisation. Mais attention, en plus d'être coûteuse à l'utilisation, la climatisation ne traite que les symptômes...

De manière générale, il existe 4 grands principes pour limiter durablement les problèmes de surchauffe :

1. Réduire les apports de chaleur:

Il s'agit premièrement de limiter l'ensoleillement à travers les fenêtres, que ce soit au moment de choisir l'emplacement et la position des fenêtres dans la façade ou de définir le type de vitrage. Il s'agit aussi de mener, à des moments clés de la conception ou de la rénovation, une réflexion quant à l'architecture et l'environnement du bâtiment. Différentes possibilités peuvent être étudiées, notamment une avancée de toiture ou de mur, mais aussi la pose de protections solaires (de préférence extérieures), tout comme l'intégration de certains éléments externes au bâtiment (végétation, revêtement des sols extérieurs...).

Miser sur une très bonne isolation et étanchéité à l'air de l'enveloppe du bâtiment permet aussi de réduire les déperditions de chaleur en hiver et la pénétration de la chaleur extérieure en été. En toiture, il est conseillé de placer au minimum 20 cm d'isolant, de préférence au sol du grenier ou des combles, pour obtenir un déphasage thermique (attention à maintenir une aération au faite).

2. Rafraîchir les locaux:

Ne ventilez qu'au minimum en journée lorsque la température extérieure dépasse celle de l'intérieur. La ventilation se fera principalement en soirée et la nuit, lorsque la température extérieure aura baissé. Pour la nuit, créez des courants d'air et mouillez le sol ou suspendez du linge humide dans les pièces trop chaudes.

3. Profiter de l'inertie thermique des matériaux qui se trouvent à l'intérieur du bâtiment:

Une maison ancienne aux murs épais présente une densité et une inertie thermique élevées, caractéristiques qui permettent de réduire la vitesse et l'intensité de l'échauffement estival.



Cette capacité à accumuler la chaleur ne fonctionne que si les matériaux «lourds» se situent à l'intérieur des pièces. Ainsi, l'isolation devra être placée du côté extérieur de la paroi (contre la face extérieure d'un mur, en-dessous d'une dalle de sol...) pour continuer à bénéficier de l'inertie du bâtiment et pour stabiliser la température intérieure entre le jour et la nuit.

4. Adapter ses habitudes en journée:

- Fermer fenêtres, volets et rideaux en journée
- Éviter l'utilisation d'appareils électriques et des électroménagers (cuisson, fer à repasser, sèche-cheveux...), et débrancher ceux que l'on n'utilise pas (vous économiserez en plus les consommations de veille)
- Préférer les pièces au rez-de-chaussée (plus fraîches qu'à l'étage) ainsi que les chambres à l'Est

Plus de conseils dans le Guide Pratique: Rénover pour consommer moins d'énergie (fiche 18), disponible sur notre site energie.wallonie.be.

Les Guichets Énergie Wallonie apportent aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

LIBRAMONT

Nouvelle adresse: Grand'Rue 54, B-6800 Libramont

Tél.: 061/23.99.40 - guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

Vous souhaitez être accompagné dans vos démarches d'économie d'énergie ?

Contactez les Guichets Énergie Wallonie ou visitez

<https://energie.wallonie.be>



Vie associative

Barbecue de Houmont Rendez-vous le 12 juillet !

L'été sera une nouvelle fois placé sous le signe de la convivialité à Houmont ! Le comité local vous invite chaleureusement à son traditionnel barbecue qui se tiendra le dimanche 12 juillet 2026.

Habitants du village, familles, amis et visiteurs sont attendus pour partager un agréable moment autour d'un repas gourmand dans une ambiance détendue et festive. Cette rencontre est l'occasion idéale de se retrouver entre voisins, d'échanger et de profiter ensemble des plaisirs de l'été.

Tout au long de la journée, petits et grands pourront se réunir dans une atmosphère chaleureuse, fidèle à l'esprit convivial qui caractérise les activités organisées à Houmont.

Le comité se réjouit de vous accueillir nombreux pour cette belle journée placée sous le signe du partage et de la bonne humeur.

N'hésitez pas à réserver dès à présent la date du 12 juillet dans votre agenda !



Les puces de Saint Ouen le 23 août !

Avis aux chineurs, collectionneurs et amateurs de bonnes affaires ! La brocante de Tillet se tiendra le dimanche 23 août 2026 et promet d'animer le village dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Tout au long de la journée, les visiteurs pourront déambuler entre les nombreux stands à la recherche d'objets insolites, de trésors oubliés ou simplement du coup de cœur qui fera leur bonheur.

A la recherche d'une pièce de collection, d'un objet décoratif ou simplement d'une agréable sortie en famille ? La brocante de Tillet est un rendez-vous incontournable de l'été.

Les organisateurs se réjouissent d'accueillir exposants et visiteurs pour cette journée placée sous le signe de la découverte, du partage et de la convivialité.

Réservez dès à présent la date du 23 août dans votre agenda !



MESA 2026
UN EXERCICE ORGANISÉ PAR LA 7^E BRIGADE

Inscriptions à partir du 1^{er} avril
jusqu'au 3 juin 2026 pour les formules avec logement et/ou transport
Inscriptions possibles sur place

DU 23 AU 26 JUIN 2026

23-06 MARCHÉ EN FAMENNE
24-06 SAINTE ODE
25-06 BASTOGNE
26-06 SAINT-HUBERT

4 DAYS
4 FORMULES PROPOSÉES
4 DISTANCES
8-16-24-32 KM

INSRIPTIONS : [HTTPS://WWW.MARCHE-MESA.COM](https://www.marche-mesa.com)

Logos: MESA, L'avenir, MUSEUM, PROVINCE DE LUXEMBOURG, OUAIS, etc.



La MESA vous donne rendez-vous à Sainte-Ode le 24 juin!

Sainte-Ode
24 juin 2026

La MESA dans votre commune !

**Commémorations
Orient-Trail
Moment convivial**

Venez nous rejoindre :
Rue de la gare (Bpost)
6680 Sainte-Ode

59^e édition

MESA

<https://marche-mesa.com/>

<https://marche-mesa.com/>

MESA 2026
DÉCOUVREZ NOTRE BELLE RÉGION

MARCHE	SAINTE-ODE	BASTOGNE	SAINT-HUBERT
MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
23/06	24/06	25/06	26/06

4 DISTANCES AU CHOIX
8-16-24-32 KM

VENEZ MARCHER AVEC NOUS

FOOD TRUCK & PAIN SAUCISSE

FORMULE D
7€/JOUR EN LIGNE (8€ SUR PLACE)

FAITES LE PREMIER PAS

PREINSCRIPTIONS JUSQU'AU 12 JUIN 2026



Vie associative

Nature et Mouvement



Petite écurie des Blanches Pierres à Tillet

Escapade aux pays des longues oreilles

Vivez 24h d'immersion au rythme de la douce sagesse des ânes dans un écrin de nature préservée.

Ce que cette aventure originale et mémorable vous propose:

Une balade champêtre et forestière à petits pas avec vos compagnons aux longues oreilles.

Une nuit en bivouac confortable avec les ânes tout proches dans une ambiance apaisante. Un repas du soir autour du feu de bois et un

petit déjeuner en présence des ânes pour prolonger la magie de cette parenthèse hors du temps en harmonie avec les ânes. Participation aux frais: 120€/personne (souper et petit déjeuner compris)

Pascale répond à toutes vos questions au 0479/06 24 86 ou nature.mouvement@gmail.com



Marcheurs de l'Ourthe et du Laval

Marche d'après-midi le jeudi 2 juillet 2026 à Amberloup

Distances: 4 et 7 km

Départ entre 15h et 17h

Marchés du Terroir des Deux Ourthes: à partir de 17h

A l'occasion de sa 25^e année d'existence du club, et dans le cadre du 25^{ième} anniversaire des Marchés du Terroir des Deux Ourthes, le club Les Marcheurs de l'Ourthe et du Laval proposera le jeudi 2 juillet, la 8^e édition de la «Marche du Terroir».

Les marches FFBMP dites «fédérales» sont des marches organisées tout au long de l'année par différents clubs de marcheurs affiliés à la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires. Site «Marches fédérales»

Pour la petite histoire: le club de Sainte-Ode a été créé en 2011. Il a organisé près d'une trentaine de marches de distances

variables de 4 à 20 km, avec des départs à Amberloup, Houmont, Tillet ou encore Roumont. Ces dernières ont rassemblé plusieurs milliers de marcheurs venus d'ici et d'ailleurs à la découverte des vallées de l'Ourthe et du Laval.

Le saviez-vous ? Le Sentier des Vallées de l'Ourthe et du Laval (5 boucles) est reconnu par la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires ainsi que par la Fédération Internationale des Sports Populaires en tant que «circuits permanents FFBMP-IVV».

Carte des promenades: en vente au prix de 8 € (268 km)

Président: Joseph Gérard - Secrétaire : Denis Jusseret

Infos: marcheursdelourtheetdulaval@gmail.com

ou lux037@ffbmp.be, +32 475 61 15 06

sur google: [marcheursdelourtheetdulaval](https://www.google.com/search?q=marcheursdelourtheetdulaval)



Musique

Bistro Orti Concerts d'été

Comme chaque mercredi soir des vacances scolaires, rejoignez-nous pour les soirées MUSIC&FOOD. Un concert, un plat street-food cuisiné pour l'occasion.

Chaque soir, un artiste différent à découvrir en famille, entre amis ou seul. Une soirée dédiée aux artistes locaux. L'entrée est gratuite.

Quand ? Les 8, 15, 22, 29 juillet et 5 août à 20h

Où ? Bistro Orti, Rue des Trois Ponts 29 - 6680 Amberloup

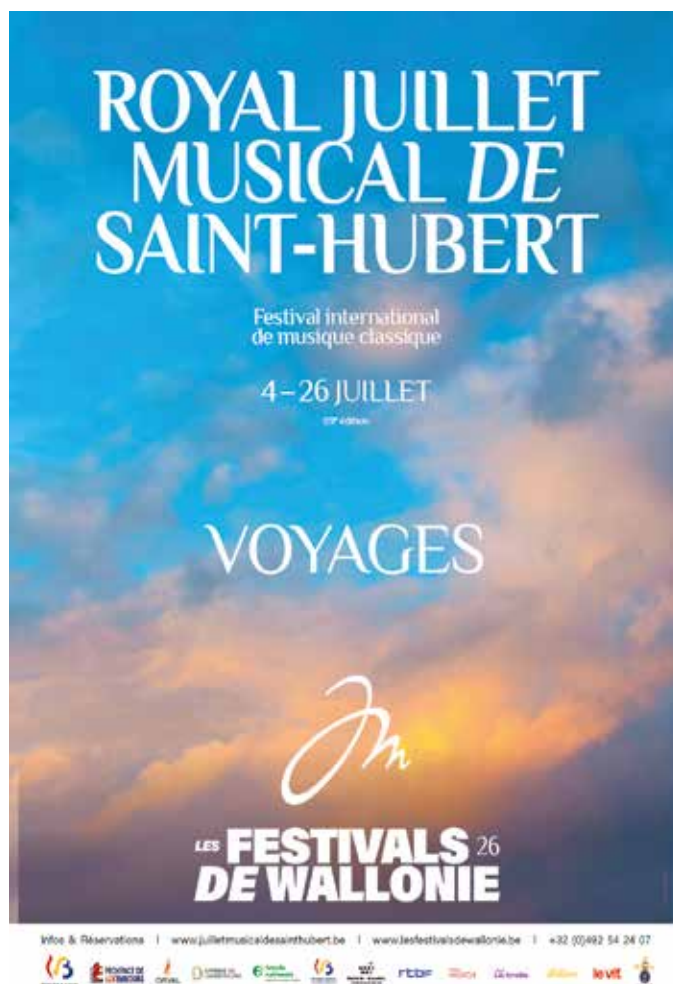


Chorale Odochant Envie de partager un moment musical et convivial ?

Rejoignez la chorale chaque mercredi soir dès 19h dans une ambiance chaleureuse et dynamique.

Ouverte à toutes et tous, la chorale interprète un répertoire à trois voix sous la direction de Paul-Henry Paquay, chef de chœur passionné.

Que vous soyez chanteur confirmé ou simplement amateur de musique, n'hésitez pas à venir tenter l'expérience et partager le plaisir de chanter ensemble !





Vie associative

Musique

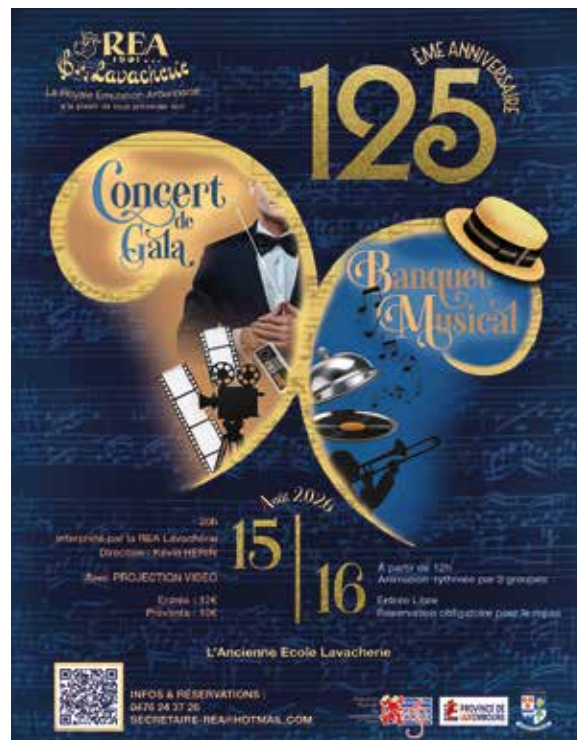
La Royale Émulation Ardennaise fête son 125^{ème} anniversaire**Samedi 15 août à 20h00:**

Concert de gala présenté par la REA en deux parties avec en clôture, réception sous chapiteau pour le partage du verre de l'amitié

Dimanche 16 août:

- 11h00: inauguration de la plaque décorative obtenue dans le cadre du budget participatif.
- A partir de 11h30 :
 - Sous chapiteau et tonnelles: apéritif et repas préparé par traiteur.
- Menu:

Apéritif, filet de poulet sauce champignon, gratin dauphinois, haricots, dessert. Prix adulte: 23 € et enfant de - 12 ans: 12€ et réservation obligatoire via le n° de compte BE 35 7512 1241 0337 avant le 1^{er} août
- Concert à 12h00 avec la Fanfare Royale de OHEY
- Concert à 13h30 avec la Fanfare Royale de HAMOIS
- Pour les enfants, château gonflable
- A partir de 15h00 :
 - Animation musicale avec orchestre Dixieland
 - Baraque à frites
 - Fin des festivités vers 19h00 ou plus...



Théâtre



Les allumés du grenier

Préparez-vous à une soirée pleine de rebondissements ! La troupe, les Zallumés du grenier de Lavacherie, vous embarque dans « Micmac à l'hôtel de la Mouette », une comédie pétillante où quiproquos, surprises et éclats de rire s'enchaînent sans répit. Entre clients inattendus et situations complètement loufoques, une chose est sûre: vous ne verrez pas le temps passer !



Contacts & coordonnées

MAISON COMMUNALE

Rue des Trois Ponts 46 à Amberloup • B-6680 Sainte-Ode
061/21.04.40 • fax: 061/68.89.62 • contact@sainte-ode.be



Bourgmestre

PIRARD Pierre Liste Com'Vous

GSM: 0495 58 20 60

Mail: pierre.pirard@sainte-ode.be

Affaires générales, Police, Zone de secours, Etat-Civil et Population, Finances, Cérémonies patriotiques, Relations publiques, Ressources humaines, Agriculture, Forêt, Transcommunalité, Communication.



1^{er} Échevin

FAYS Pierre-Yves

Liste Com'Vous

GSM: 0474 43 43 05

Mail: pierre-yves.fays@sainte-ode.be

Urbanisme et Aménagement du territoire (CCATM), Economie (ADL/GAL), Développement rural (PCDR), Participation citoyenne, Tourisme, Culture, Patrimoine, Environnement, Développement durable (POLLEC), Cadre de vie et embellissement, Fêtes et cérémonies non patriotiques.



2^{ème} Échevin

GRANDJEAN René

Liste Com'Vous

GSM: 0474 27 74 45

Mail: rene.grandjean@sainte-ode.be

Travaux, Propreté publique, Sécurité routière, Mobilité, Cimetières, Culte



3^{ème} Échevine

MEUNIER Alexandra

Liste Com'Vous

GSM: 0470 52 81 58

Mail: alexandra.meunier@sainte-ode.be

Enseignement, Extrascolaire, Petite enfance, Jeunesse, Conseil communal des enfants, Associations, Sport, Bien-être animal



Présidente du CPAS RASKIN Sophie

Liste Com'Vous

GSM: 0497 44 21 33

Mail: sophie.raskin@sainte-ode.be

Aide sociale, Aides à domicile, Aides énergétiques, Initiatives d'accueil. En charge au sein du Collège: du Plan de cohésion sociale, de la Santé, du Logement, des Aînés et de l'Emploi



Président du Conseil communal LEFÈVRE Thierry

Liste Com'Vous

GSM: 0494 50 32 67

Mail: thierry.lefevre@sainte-ode.be



Conseiller communal LIÉGEOIS Léon

Liste Com'Vous

GSM: 0496 12 61 68

Mail: leon.liegeois@sainte-ode.be



Conseillère communale DIELS Julie

Liste Com'Vous

GSM: 0476 08 52 29

Mail: julie.diels@sainte-ode.be



Conseiller communal THIRY Christophe

Liste Unis vers Sainte-Ode

GSM: 0497 46 78 04

Mail: christophe.thiry@sainte-ode.be



Conseiller communal LEGRAND Joackim

Liste Unis vers Sainte-Ode

GSM: 0495 73 23 83

Mail: joackim.legrand@sainte-ode.be



Conseiller communal TUAUX Hervé

Liste Unis vers Sainte-Ode

GSM: 0497 28 06 88

Mail: herve.tuaux@sainte-ode.be





Coordonnées de la commune

ACCUEIL / ÉTAT CIVIL / POPULATION / ÉTRANGERS / SALLES COMMUNALES / LOGEMENTS

- Catherine LEMAIRE
061/21.04.45
catherine.lemaire@sainte-ode.be
- Séverine JACOB
061/21.04.40
severine.jacob@sainte-ode.be
- Valérie BODELET
061/21.04.41
valerie.bodelet@sainte-ode.be

SERVICE FINANCES / MARCHÉS PUBLICS

- Célia CHISOGNE
061/21.04.53
celia.chisogne@sainte-ode.be
- Yves CORNET
061/24.23.81
yves.cornet@sainte-ode.be
- RECEVEUR REGIONAL
Anne BAUVAL
061/24.23.83
receveur@sainte-ode.be

SERVICE URBANISME / CADASTRE / MANIFESTATIONS / AGRICULTURE / MOBILITÉ

- Audrey CARPENTIER
061/21.04.46
audrey.carpentier@sainte-ode.be

SERVICE ENSEIGNEMENT / CULTURE / CIMETIÈRES

- Eloïse LONGUEVILLE - 061 242 384
eloise.longueville@sainte-ode.be

DIVISION TECHNIQUE

- travaux@sainte-ode.be
- Miguel Combrexelle
Chef de division
0470/70 27 11
miguel.combrexelle@sainte-ode.be
- Vincent WERNER
0479 93 42 19
Responsable service travaux
vincent.werner@sainte-ode.be
- Laurent RASKIN
061 21 04 51
Administratif / Environnement / SIPP / Agent constatateur
laurent.raskin@sainte-ode.be

ÉNERGIE ET CLIMAT

- Pauline BERG - 061/24.23.85
pauline.berg@sainte-ode.be

CRÈCHE «L'ODE AUX CÂLINS»

- Céline LAMBERT
061/50.26.20 - creche@sainte-ode.be

ACCUEIL TEMPS LIBRE

- Florence PIRON
061/28.72.82
florence.piron.atl@sainte-ode.be

COORDINATRICE ATL / PLAINES DE VACANCES

- Florine LERICHE
0477/78.46.84 - plaines@sainte-ode.be

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

- Juliette CARLIER
061/21.04.50 - pcs@sainte-ode.be

ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

- Nicolas DERMINE
0473/73.02.90
epn@sainte-ode.be

SERVICE RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATION

- Catherine CHANTRAINE
061/21.04.49
catherine.chantraine@sainte-ode.be

DIRECTION GÉNÉRALE

- Charlotte LEDUC
061/21.04.42
charlotte.leduc@sainte-ode.be



Coordonnées des services extérieurs

POLICE

- Pierre CLARENNE
- Sébastien VANLIERDE
061/68.80.11

ÉCRIVAIN PUBLIC

- 061/24.23.82
ecrivain@sainte-ode.be

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

- Sophie BOSQUÉE
061/21.04.47
adl@sainte-ode.be

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

- Françoise BOZART
0497/49.39.98
ale.stode@belgacom.net



Coordonnées du CPAS

Rue des Trois Ponts, 46/A
6680 SAINTE-ODE
Tél.: 061/21.04.50 • Fax: 061/21.04.59

DIRECTION GÉNÉRALE F.F.

- LEDUC Charlotte
061/21.04.42
contact@sainte-ode.be

RECEVEUR RÉGIONAL

- Anne BAUVAL
061/24.23.83
receveur@sainte-ode.be

SERVICE SOCIAL GÉNÉRAL

- CARLIER Juliette
061/21.04.50
juliette.carlier@cpassainteode.be

- HAESSEN Fabienne
061/21.04.57
fabienne.haesen@cpassainteode.be
Permanences tous les jeudis de 9h à 11h30

SERVICE MÉDIATION DE DETTES

- PIROTTE Isabelle
061/21.04.55
isabelle.pirotte@cpassainteode.be
Permanences tous les lundis de 13h à 15h30

SERVICE INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

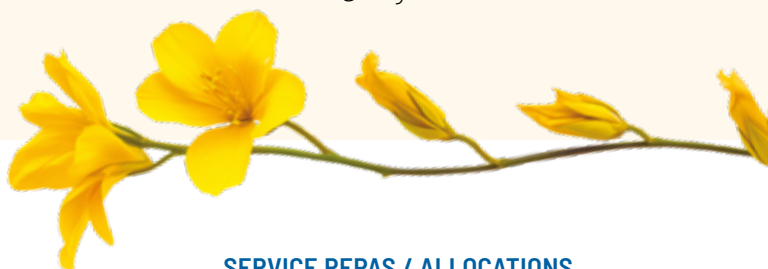
- POOS Stéphane
061/21.04.56
stephane.poos@cpassainteode.be
Sur rendez-vous

SERVICE REPAS / ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE / ÉNERGIE

- RICHARD Claudine
061/21.04.58
claudine.richard@cpassainteode.be
Permanences tous les mardis et jeudis de 9h à 11h30

TAXI SOCIAL

- LEJEUNE Amandine
061/21.04.54
amandine.lejeune@cpassainteode.be
Permanences téléphoniques tous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h30



Agenda des manifestations

JUIN

18 au 22 juin 2026
KERMESSE DE TILLET

Tillet • CDJ Les Gayets

21 juin 2026
TOURNOI DE SIXTE
Tillet • RUS Sainte-Ode

24 juin 2026
MARCHE EUROPÉENNE DU SOUVENIR ET DE L'AMITIÉ
Amberloup • MESA asbl

26 juin 2026
CONCERT
Lavacherie • Odochant

28 juin 2026
THÉ DANSANT
Lavacherie • Celly C Nous

JUILLET

02 juillet 2026
MARCHE FÉDÉRALE
Amberloup • Les Marcheurs de l'Ourthe et du Laval

02 juillet 2026
MARCHÉ DU TERROIR
Amberloup • ADL et SI

05 juillet 2026
BROCANTE DU CELLY
Le Celly • Centre Croix-Rouge

06 juillet 2026
GRAND REPAS DES AÎNÉS
Tillet • 3 x 20

12 juillet 2026
BARBECUE DU VILLAGE
Houmont • Animations et Loisirs Houmont

16 juillet 2026
MARCHÉ DU TERROIR
Amberloup • ADL et SI

18 juillet 2026
JUILLET MUSICAL
Lavacherie • Sainte-Ode Demain

30 juillet 2026
VOL EN MONGOLFIÈRE VISITWALONIA
Amberloup • ADL et SI

du 30/7 au 9/8/26
TOURNOI ANNUEL DE TENNIS
Lavacherie • Club de tennis

30 juillet 2026
MARCHÉ DU TERROIR
Amberloup • ADL et SI

AOÛT

02 août 2026
BROCANTE DE LAVACHERIE
Tonny • Sainte-Ode Demain

06 août 2026
MARCHÉ DU TERROIR
Amberloup • ADL et SI

08 août 2026
MARCHE HOUBLONNEUSE
Lavacherie • CDJ Les Vatcho's

15 et 16 août 2026
125^e ANNIVERSAIRE DE L'HARMONIE
Lavacherie • La Royale Émulation Ardennaise

16 août 2026
BROCANTE
Amberloup • Les Vis t'chouff d'ol Vat'chrie

17 août 2026
MAISON D'ACCUEIL L'OISEAU BLEU
Tillet • L'Oiseau Bleu

20 août 2026
MARCHÉ DU TERROIR
Amberloup • ADL et SI

21 août 2026
CONCERT JACKROCK
Magerotte • JACKROCK asbl

23 août 2026
LES PUCES SAINT-OUEN
Tillet • Comité Saint-Ouen

SEPTEMBRE

du 4 au 6/09/26
KERMESSE
Lavacherie • CDJ Les Vatcho's

07 septembre 2026
GOÛTER ANIMATION MUSICALE
Tillet • 3 x 20